

## LIMOGES METROPOLE

### EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

*L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.*

*Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.*

#### **Etaients présents :**

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, M. Gaston CHASSAIN, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, M. Jamal FATIMI, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

#### **Absents excusés avec délégation de pouvoirs :**

M. Emile-Roger LOMBERTIE donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE  
M. Gilles BEGOUT donne pouvoirs à M. Pascal THEILLET  
M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT  
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD  
M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL  
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY  
Mme Nezha NAJIM donne pouvoirs à M. Jamal FATIMI  
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY  
M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN  
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY  
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC  
Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

#### **Absent :**

M. Matthieu PARNEIX

L'ORDRE DU JOUR EST

**Soutien au programme d'actions 2024 d'ESTER Technopole - convention  
d'objectifs et de moyens**

N° 4.1

M. ROBERT Pascal, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

L'association Ester Technopole - Limoges Métropole a été créée en 1997. Conformément à ses statuts, ses missions sont :

- animer et gérer Ester Technopole,
- associer au développement scientifique et économique les partenaires,
- contribuer à la mise en œuvre d'une politique de développement économique fondée sur l'innovation.

Ses principales caractéristiques sont :

- Forme juridique : association loi 1901,
- Président : Monsieur Emile Roger LOMBERTIE
- Nombre de salariés : 4 et 1 poste en cours de recrutement,
- Membres de l'International association for the study of pain (IASP), RETIS, Nouvelle-Aquitaine Technopoles, la French Tech Limousin,
- Budget 2023 : 565 000 €
- Autres financements : Région Nouvelle Aquitaine : montant du soutien non connu à cette date

### **1) Bilan des actions 2023**

Les actions 2023 se sont organisées autour de 4 axes principaux en écho aux objectifs définis dans la convention d'objectifs et de moyens adoptée en 2023 :

#### **a) Accompagnement des entreprises innovantes :**

L'offre de services de la délégation en direction des entreprises innovantes a été structurée au cours de l'année à travers plusieurs actions :

- identification des projets innovants et accompagnement des porteurs de projets,
- accompagnement au développement des startups,
- renforcement des liens et de la complémentarité entre les acteurs de l'innovation.

Le bilan 2023 montre une montée en puissance de l'accompagnement (qui représente 1200 heures) avec 55 diagnostics réalisés (porteurs de projet ou chefs d'entreprises), 20 entreprises spécifiquement suivies représentant 72 emplois, 15 consultations/conseils. Dans une logique d'articulation avec l'écosystème 20 projets ont été réorientés.

Par ailleurs, la délégation a organisé 10 ateliers sur des thématiques stratégiques pour les entreprises (dont bases de données, levée de fonds, marketing, industrialisation, marketing digital, stratégie digitale, pitch projet).

Dans le cadre de l'expérimentation mise en place en 2023, la délégation Ester a proposé un accompagnement à des entreprises au-delà de son périmètre de référence. Ainsi, 60 % des entreprises suivies sont implantées en Haute Vienne, 20 % en Corrèze, 10 % en Creuse et 10 % dans d'autres territoires de Nouvelle Aquitaine.

## **b) Soutien des entreprises et des structures de l'écosystème dans les évènements et à l'international**

La délégation ESTER développe des démarches de captation des opportunités pour l'écosystème (partenariats, business, potentiels visiteurs pour salons et évènements organisés par la délégation ou partenaires de l'écosystème, nouveaux adhérents pôles/clusters ...) et réalise une veille technologique et des tendances d'innovation. En 2023, la délégation a participé à 9 salons en France (Techinnov, Business Meeting « Journée la photonique par et pour les matériaux », VivaTechnology, BIG, Les Rendez-vous Carnot, VIV Industry, Ceramic Network et Limoges Expo sur le territoire) et à l'étranger (EUMW à Berlin). Au total, 83 rencontres qualifiées ont été réalisées.

## **c) Animation de l'écosystème**

Cinq Commissions territoriales des entreprises innovantes (CTEI) ont été organisées en direction des membres de l'écosystème :

- Janvier : présentation du centre de transfert CATIE,
- Mars : intervention du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Limoges avec la présentation de la direction recherche et innovation, de la plateforme EMIS et intervention du Professeur Laurent Fourcade,
- Juin : visite de la plateforme EMIS et de l'institut de simulation InSPEARS au CHU de Limoges,
- Septembre : présentation du centre de ressources cybersécurité et présentation de CAPs'UL - visite du bâtiment « Comme à la Maison » dédié aux étudiants,
- Novembre : présentation du pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation.

En 2023, ESTER a maintenu son animation technopolitaine à travers des actions de communication :

- organisation d'évènements tels que la « Matinale spéciale social Média », la journée dédiée aux Infrastructures de recharge de véhicule électrique (IRVE), la Fête de la science en partenariat avec Récréasciences ou la Fresque du climat,
- publication des chiffres clés et de la plaquette 30 ans,
- achat d'espaces au service de la promotion du parc (dont le Panorama des entreprises, Annuaire des pôles de compétitivité, ...),
- outils digitaux représentant un fichier de 2 800 contacts, et animation des réseaux sociaux.

## **d) Promotion du territoire et rayonnement technopolitain**

Une action représentative puisqu'elle couvre une grande partie des missions de la technopole : Les 1ères doctoriales franco-belges de l'Agritech à Limoges du 19 au 23 juin 2023.

Organisées et pilotées par Ester Technopole et l'Université de Limoges en partenariat avec l'Ambassade de France en Belgique, la première édition des Agritechs a accueilli 7 doctorants/docteurs belges accompagnés de doctorants de l'Université de Limoges. Il a été proposé une découverte de l'écosystème d'ESTER, des conférences scientifiques, des visites de terrain, des rencontres avec des docteurs ayant créé leurs start-ups ainsi qu'un challenge de créativité et d'innovation autour de leurs problématiques.

La délégation participe aux actions de différents réseaux de technopoles :

- NAT, à l'échelle régionale qui lui permet notamment d'identifier des expertises dans les autres technopoles qu'elle peut mobiliser au soutien de son offre de services aux entreprises, mais également de mutualiser les participations à des salons professionnels,
- RETIS, à l'échelle nationale qui facilite les échanges de bonnes pratiques et les mises en relation au bénéfice des entreprises et des structures de l'écosystème,
- IASP, à l'échelle internationale. Ce réseau a été peu travaillé depuis 2022, du fait de la réorganisation de l'équipe.

Concernant les ressources humaines de la délégation, on peut noter début 2024, le départ de la chargée de communication.

## **2) Programme d'actions proposé en 2024**

### **a) Accompagner les entreprises innovantes**

En 2024, la délégation ESTER poursuit ses objectifs et renforce son activité d'accompagnement des entreprises innovantes et des start-ups en lien avec les partenaires du territoire, réaffirmant ainsi son rôle central dans l'écosystème d'innovation (aux cotés de l'AVRUL, du réseau French Tech, de Réseau Entreprendre, des pôles de compétitivité, de l'Université...).

L'offre de services de l'équipe se déclinera principalement autour de 3 volets :

- 1) accompagnement des start-up dans leur développement. Elle proposera un accompagnement sur-mesure aux porteurs de projets avec identification, diagnostic, et parcours personnalisé avec une feuille de route d'engagements sur mesure composée de formations, de sensibilisations, de conseils, d'ateliers, de suivis et « reporting » sur les actions menées et les résultats obtenus.

A l'appui de ces actions, la délégation travaille avec un prestataire local GRAINS'UP pour aider à structurer une plateforme de contenus permettant la formation ou autoformation des entreprises en toute autonomie, des sensibilisations en groupe et en présentiel, des auto-évaluations formatives, des fiches pratiques, des entretiens de conseils, etc...

- 2) appui à l'émergence des starts up et soutien à l'entrepreneuriat notamment étudiant,
- 3) animation du collectif d'entreprises innovantes et propositions d'évènements à valeur ajoutée pour les entreprises.

En termes d'objectifs, dans la continuité de 2023, ESTER :

- détectera 10 projets « Low tech » (non adossés à la recherche), 5 projets « Deep tech » (en lien avec la recherche (partenariat AVRUL)), et 15 entreprises innovantes,
- organisera un évènement central partenarial en 2024 : 3 jours pour entreprendre en direction des étudiants, porteurs de projets, startups, et entreprises qui ont un projet innovant,
- poursuivra l'accompagnement des porteurs de projets détectés en 2023.

## **b) Animer l'écosystème d'ESTER**

5 CTEI seront organisées, pilotées et animées en 2024 dans un objectif de rencontres et d'échanges entre les acteurs du territoire et qui permettront notamment de recevoir dans le cadre d'entretiens « action » des entreprises et structures comme Seqens, ...

L'année 2024 verra une refonte globale de la stratégie Marketing d'ESTER Technopole sur l'ensemble de la chaîne de valeur :

- le développement de la marque ESTER notamment pour le « sourcing » des projets innovants et entreprises innovantes,
- le développement d'un label « ESTER Tech » permettant à la Technopole de réaliser du conseil à l'échelle du territoire,
- une communication avec des outils adaptés et innovants,
- la création et l'organisation d'évènements d'envergure dont ESTER serait pilote.

Pour ce volet, ESTER Technopole sera accompagné par son prestataire sur site, PIXINE dans une logique de montée en puissance pour valoriser et rendre visible ESTER et son écosystème.

Dans le cadre du projet de territoire, l'année 2024 permettra de finaliser le programme d'aménagement intérieur du forum d'ESTER en tant que lieu d'accueil et de vie pour les entreprises. Ce travail porté par Limoges Métropole avec le soutien d'ESTER est réalisé avec l'appui d'une architecte d'intérieur, en privilégiant des aménagements modulables et en mettant à l'honneur le végétal ainsi que le matériau bois, identitaire du territoire. Ce programme s'inscrit en complémentarité des travaux sur la structure de la Coupole qui débuteront en 2025.

## **c) Soutien des entreprises et des structures de l'écosystème dans les évènements et à l'international**

Dans la continuité de 2023, une nouvelle édition des AGRITECH franco-belges (innover et entreprendre pour une agriculture durable) sera organisée en partenariat entre ESTER, l'Université de Limoges et l'Ambassade de France en Belgique. L'édition 2024 comportera notamment un accueil d'universitaires, de doctorants, d'entreprises et de fonds d'investissements belges, ainsi qu'une conférence ouverte au grand public.

## **d) Promouvoir le territoire**

La délégation continuera à participer aux actions du réseau des technopoles NAT, RETIS et IASP.

Aussi, afin de contribuer à la réussite des objectifs fixés à l'association Ester Technopole pour l'année 2024, il est proposé d'attribuer :

- une subvention de 480 000 € au titre du programme d'actions 2024, pour renforcer l'accompagnement et le service aux entreprises.

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver la poursuite du partenariat avec la délégation d'Ester et le versement d'une subvention de 480 000 € au titre de l'année 2024 ;
- d'autoriser le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Ester Technopole ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre ;
- d'imputer les dépenses sur les lignes de crédit prévues à cet effet au budget principal.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

N'ont pas participé au vote

M. Guillaume GUERIN

M. Gaston CHASSAIN

M. Emile-Roger LOMBERTIE

POUR EXTRAIT CONFORME  
Guillaume GUERIN  
Président de Limoges Métropole

Publié le vendredi 26 avril 2024